← Revenir sur Attestation Vaccin - Assurance Maladie





Par exemple, se connecter avec les identifiants du compte ameli



3. Une fois identifié, il suffit de cliquer sur le bouton « Continuer sur Attestation Vaccin - Assurance Maladie » pour la télécharger sous format PDF.



Bienvenue

Caroline L.

Ce n'est pas vous ?

Continuer sur Attestation Vaccin - Assurance Maladie

À la demande du service auquel vous souhaitez accéder, certaines données vont être transmises.

Voir le détail des données

4. On peut ensuite enregistrer l'attestation sur le smartphone, l'ordinateur ou la tablette puis l'imprimer ou la prendre en photo si on l'a téléchargée sur un ordinateur et qu'on n'a pas d'imprimante afin de l'avoir dans son téléphone. Important : après chaque injection d'une dose de vaccin, une nouvelle version de l'attestation est disponible.

	Atte	station de	vaccination à	a la Covid-1	19
	Votre attes	tation est dispo	onible en télécharj	gement au fori	mat PDF
	D M	on attestation d	le vaccination		*
L'Assurance M frauduleux. S communicatio Lorsque l'Assi téléphone est	faladie met en gard oyez vigilant ! En au on d'éléments perso urance Maladie vou le 3646.	e contre des appe cun cas. vous ne d innels (information s contacte par télé	ls téléphoniques frau ievez y donner suite, ns médicales ou coor iphone, le numéro de	iduleux et contre L'Assurance Mala données bancair l'appelant qui s'	l'envoi de courriels et de SA idie ne demande jamais la es). affiche à l'écran de votre

5. Pour les utilisateurs d'un smartphone, il est possible d'ajouter l'attestation de vaccination certifiée dans la rubrique « Mon carnet » de l'<u>application mobile</u> <u>TousAntiCovid</u> téléchargeable gratuitement sur <u>AppStore</u> ou <u>Google Play Store</u> Pour cela, il suffit de flasher le QR code de droite qui figure sur l'attestation (document imprimé ou affiché en pdf sur l'écran d'une tablette, d'un ordinateur ou d'un autre smartphone). Elle sera ensuite automatiquement conservée dans l'application.

Présentation de l'attestation chargée dans TousAntiCovid



Après chaque injection de vaccin, demander son attestation de vaccination certifiée

Depuis le 3 mai, les professionnels de santé qui vaccinent en centres de vaccination ou en ville remettent à chaque personne vaccinée cette <u>attestation de vaccination</u> <u>certifiée</u> au format papier, en plus de la synthèse de vaccination, qui, signée, constitue un certificat médical.

Important : les personnes vaccinées avant le 3 mai ou à qui l'attestation de vaccination certifiée n'a pas été remise lors de la vaccination, peuvent donc désormais se la procurer directement via ce téléservice de l'Assurance Maladie.

L'attestation de vaccination n'est pas à jour : que faire ?

La personne dont l'attestation de vaccination affiche « cycle de vaccination en cours » alors qu'**elle a contracté la Covid-19 et a reçu une première dose**, peut se rendre chez un professionnel de santé (médecin, pharmacien, sage-femme, infirmier) pouvant saisir dans le téléservice Vaccin Covid. Il doit se munir du résultat positif de son test RT-PCR (compris entre 3 et 6 mois). Le professionnel de santé pourra alors indiquer dans Vaccin Covid, si cela est pertinent, que le cycle de vaccination de la personne est terminé et éditer ensuite l'attestation mise à jour.

Comment faire si on ne maîtrise pas les outils numériques ?

Les personnes ne maîtrisant pas les outils numériques ou n'y ayant pas accès peuvent demander leur attestation au professionnel les ayant vaccinées ou, à défaut, la récupérer à l'occasion d'une consultation chez leur médecin traitant, infirmier ou sage-femme. Elles peuvent également se la procurer en pharmacie.

Pour se la procurer en ligne, elles peuvent aussi se faire aider en se rendant dans un des <u>1 300 espaces France services</u> près de chez elles.